

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF  
LANS EN VERCORS**

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 13 MARS 2017**

L'an deux mil dix-sept, le treize mars, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif de Lans en Vercors, dûment convoqué le six mars, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire dans la salle de réunion du centre culturel et sportif de Lans en Vercors, sous la présidence de Monsieur Michaël KRAEMER, Président de la Régie personnalisée.

Nombre de Membres en exercice : 15

**PRESENTS :** Président : Michaël KRAEMER

Administrateurs : Guy CHARRON – Caroline DELAVENNE – Jean-Charles TABITA –  
Marcelle DUPONT – Josette FICHEUX – François NOUGIER – Jean SISTI – Jean-Pierre  
MOULIN FRIER – Philippe BALLETT.

**POUVOIRS :** Stéphane SERRADURA à Marcelle DUPONT – Maurice ACHARD-PICARD à Guy  
CHARRON – Véronique RIONDET à Jean-Charles TABITA.

**ABSENTS :** Véronique RIONDET – Maurice ACHARD PICARD – Jean-Paul GOUTTENOIRE –  
Stéphane SERRADURA – Sophie VALLA.

**NOMBRE DE VOTANTS :** 13

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BALLETT

Assiste au Conseil d'Administration avec voix consultative : Marie GALLIENNE, directrice.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Reprise du festival du film pour enfants de Lans en Vercors et demandes de subvention,
- 2) Questions diverses.

## REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

DEL 03/2017 **OBJET : REPRISE DU FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS DE LANS EN VERCORS  
ET DEMANDES DE SUBVENTION**

Monsieur le Président explique que l'association Le Clap a décidé de ne plus organiser le festival de film pour enfants de Lans en Vercors, afin de se recentrer sur son activité à l'année.  
Compte-tenu de cette décision et de l'importance du festival pour la vie touristique et culturelle de la commune, la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif a été sollicitée pour assurer la reprise de cet événement.

Monsieur le président présente le projet de reprise du festival :

### CONTENU :

- la thématique « Jeunes Bobines » développée autour des jeunes acteurs sera conservée ;
- l'édition 2016 sera le support de travail de l'édition 2017 afin de favoriser l'appropriation par le public et les partenaires de cette nouvelle thématique du festival.

*Une élue précise que compte-tenu de ce contexte de reprise, il est important que la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif s'approprie le festival avant de pouvoir le développer.*

### ORIENTATIONS :

- la sélection Jeunes Bobines : un programme en compétition (longs et courts métrages), un « panorama » hors compétition de films pour petits et grands, des séances spéciales avec des invités ;
- une ou des soirées spéciales : ciné-concert en amont du festival, ouverture et/ou clôture, soirée festive au cœur du festival ;
- des actions de médiation : « graines de cinéphiles » (jury jeunes et jeunes blogueurs), « les très très courts » (réalisation de courts métrages d'animation dans les écoles), les ateliers pendant le festival ;
- le hameau gourmand : valorisation des producteurs locaux et espace de convivialité à l'issue des projections ;
- le bénévolat : espace de convivialité organisateurs / bénévoles ;
- les partenariats à développer et pérenniser : office de tourisme de Lans en Vercors, la médiathèque intercommunale et les services de la communauté de communes du Massif du Vercors, les écoles et les structures de loisirs, le festival du film de montagne d'Autrans, Lans en Fête, le Studio Gaïné, Vercors TV, etc.

### ORGANISATION :

- Direction du festival : Marie Gallienne, directrice de la RPCCS ;
- Communication et médiation : assurées par l'équipe de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif ;
- Soutien à l'organisation du festival et dimension artistique : confiés à la société R'Cube ;
- Exploitant cinéma : le Clap.

Les partenariats relatifs à l'organisation feront l'objet de conventions spécifiques avec chaque acteur et définiront précisément les missions confiées.

La recherche de soutiens financiers est nécessaire à la réalisation de cet événement.

Le Conseil Départemental de l'Isère, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne seront sollicités. Des recherches de mécénat seront menées, ainsi que toute autre recherche de financement permettant l'aboutissement de ce projet.

*Un élu demande si le transfert du festival à la RPCCS entraînera une augmentation de la subvention municipale.*

*Monsieur le Président explique que l'ampleur du festival dépendra des subventions accordées, mais que celle de la Commune restera identique aux années précédentes.*

Le festival se déroulerait du 28 décembre 2017 au 3 janvier 2018 ou du 29 décembre 2017 au 4 janvier 2018.

Afin de permettre l'organisation de cet événement, la direction du festival sera assurée par la directrice de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif, en fonction des orientations validées par le Conseil d'Administration.

Un point d'information sera réalisé à chaque réunion du Conseil d'Administration.

*Le Président précise que pour un événement de cette ampleur, il est nécessaire que la direction du festival puisse travailler de manière autonome et soit en capacité de prendre des décisions, tout en en référant au Président. Cette proposition permettra d'assurer la conduite de l'organisation du festival avec la flexibilité nécessaire, tout en permettant l'information du Conseil d'Administration.*

## REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver le contenu, les orientations et l'organisation ci-dessus ;
- de confier la direction du festival à la directrice de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif, Marie Gallienne ;
- autorise le président ou la vice-présidente à signer les conventions relatives à l'organisation du festival du film pour enfants ;
- autorise le Président à solliciter les subventions nécessaires au financement du festival de films pour enfants au plus fort taux possible ;
- autorise le Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

### QUESTIONS DIVERSES

#### **Inauguration du Cairn le samedi 25 mars 2017**

Le Président rappelle le contenu de cet événement :

##### Déroulé :

18h-19h30 : accueil et visite décalée en 2 groupes

19h30 : discours officiels puis buffet

20h30 : concert

##### Actions fil rouge :

Exposition de photos retraçant le chantier,

Exposition dans la vitrine du hall d'entrée valorisant les associations lantières,

A3 présentant chaque association lantière disséminés dans bâtiment,

Mise en valeur lumineuse du bâtiment.

#### **Recrutement médiateur culturel :**

Le Président explique que compte-tenu du contexte de reprise du festival, le recrutement du poste de médiateur culturel a été lancée.

Il s'agit d'un poste à 80 % pour une durée d'un an, tel que travaillé au sein du Conseil d'Administration.

- La commission de recrutement est composée de Marie Gallienne, Michaël Kraemer, Caroline Delavenne et Véronique Riondet.
- Limite candidatures : jeudi 23 mars
- Entretiens : vendredi 31 mars
- Présentation du candidat retenu lors du Conseil d'Administration du 3 avril 2017
- Prise de fonction : 1<sup>er</sup> mai ou fin mai au plus tard.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le lundi 3 avril à 20h30, salle du conseil en mairie.

REGIE PERSONNALISEE  
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF  
LANS-EN-VERCORS (Isère)

Le secrétaire de séance,  
Philippe BALLET